## Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2024

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas le rapport financier intermédiaire ni les états financiers annuels du fonds négocié en bourse (« FNB »). Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement en téléphonant au numéro sans frais 1-800-387-0615, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario M5V 3K1, en visitant notre site Web à www.placementsmackenzie.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du FNB. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus et à l'aperçu du FNB, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Pour connaître la valeur liquidative courante par part du FNB et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.

#### UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujetti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujettis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements auportés aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Mackenzie à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.

Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2024

# Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 12 novembre 2024

Cette analyse du rendement du Fonds par la direction présente les opinions de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du FNB au cours de la période de six mois close le 30 septembre 2024 (la « période »). Si le FNB a été établi au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement.

Dans le présent rapport, « Mackenzie » et « le gestionnaire » désignent la Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FNB. Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du FNB calculée aux fins de souscriptions et de rachats, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du FNB.

Veuillez lire la rubrique *Un mot sur les énoncés prospectifs* à la première page du présent document.

## Résultats d'exploitation

#### Rendement des placements

Au cours de la période, le FNB a dégagé un rendement de 4,5 % (après déduction des frais et charges), comparativement à un rendement de 3,9 % pour l'indice ICE BofA du marché mondial en général (couvert). Tous les rendements des indices sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, des charges et des commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

Compte tenu du repli de l'inflation et des marchés du travail, la Réserve fédérale américaine, la Banque centrale européenne et la Banque d'Angleterre ont procédé à des baisses de taux d'intérêt au cours de la période. La Réserve fédérale américaine a réduit le taux des fonds fédéraux de 50 points de base pour l'établir dans une fourchette cible de 4,75 % à 5,00 %. Les taux obligataires à l'échelle mondiale se sont repliés compte tenu des attentes de baisse des taux par les banques centrales. Par ailleurs, la Banque du Japon a relevé son taux directeur, le faisant passer de 0 % à 0,25 %, et a laissé entendre qu'elle pourrait envisager d'autres hausses en fonction des données sur l'économie et l'inflation.

Le FNB a surpassé l'indice, la sélection des obligations de sociétés, en particulier dans le secteur des infrastructures, ayant contribué au rendement. La duration plus longue (sensibilité supérieure aux taux d'intérêt) des obligations gouvernementales étrangères a aussi favorisé les résultats étant donné que les taux d'intérêt ont baissé.

En revanche, la sous-pondération des obligations de sociétés dans le segment de la titrisation a nui au rendement, tout comme la gestion des devises du FNB.

Au cours de la période, l'exposition du FNB aux obligations gouvernementales étrangères a augmenté en raison des perspectives changeantes de l'équipe de gestion de portefeuille à l'égard de la composition de la dette durable. L'exposition aux obligations de sociétés a diminué, en raison de l'évaluation par l'équipe des cours et des occasions, de même que des fluctuations du marché.

## Impact environnemental, social et de gouvernance (« ESG »)

Au cours de la période, l'équipe de gestion de portefeuille a procédé à un rééquilibrage du FNB pour obtenir un éventail de titres de créance portant l'étiquette durable plus vaste que par le passé. Le pourcentage de titres de créance portant l'étiquette ESG a diminué de 79 % à 68 % des placements en titres à revenu fixe du FNB. Les obligations vertes ont diminué de 49 % à 35 %, les obligations durables ont augmenté de 18 % à 20,5 %, les obligations liées au développement durable sont passées de 8 % à 7,5 %, et les obligations sociales ont augmenté de 2 % à 5 %. Les obligations de transition, qui financent la transition d'une société vers un impact environnemental réduit ou de plus faibles émissions de carbone, sont

demeurées à 0 %. Les 32 % restants des placements en titres à revenu fixe du FNB provenaient d'émetteurs qui, selon l'équipe, sont des chefs de file ESG par rapport à leurs homologues.

#### Actif net

Au cours de la période, l'actif net du FNB a augmenté de 3,6 % pour s'établir à 194,0 millions de dollars. Cette variation est principalement attribuable à un revenu net de 8,7 millions de dollars (y compris tout revenu d'intérêts et/ou de dividendes) provenant du rendement des placements, après déduction des frais et charges, et à une diminution de 2,0 millions de dollars attribuable aux opérations nettes des porteurs de parts (y compris les ventes, les rachats et les distributions en espèces).

## Événements récents

L'équipe de gestion de portefeuille est d'avis que la réduction du taux des fonds fédéraux par la Réserve fédérale américaine au cours de la période cadrait avec les attentes du marché et témoignait de la volonté de la banque centrale d'apporter des changements importants à sa politique lorsque nécessaire. Étant donné que l'équipe s'attend à ce que la politique monétaire demeure conciliante en raison de la baisse des indicateurs économiques, elle privilégie une exposition à la duration (sensibilité aux variations des taux d'intérêt) en Amérique du Nord.

Selon l'équipe, si l'économie américaine évite une récession grâce à un « atterrissage en douceur », les actifs à rendement élevé seront intéressants. L'équipe préfère toujours les titres de qualité à rendement élevé et s'attend à ce que la sélection des titres de créance joue un rôle essentiel dans le rendement des placements. Ces critères font partie de la stratégie de placement ESG.

Les changements suivants ont été apportés au comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie :

- le 13 septembre 2023, Saijal Patel a été nommée;
- le 5 mars 2024, Atul Tiwari a démissionné; et
- le 30 avril 2024, les mandats de Robert Hines et George Hucal sont arrivés à échéance, et Rebecca Cowdery a été nommée.

## Transactions entre parties liées

## Frais de gestion

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») annualisé pour le FNB au cours de la période close le 30 septembre 2024 a été semblable au RFG de l'exercice clos le 31 mars 2024. Le total des charges payées varie d'une période à l'autre, principalement en raison des variations de l'actif moyen du FNB. Les RFG sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport. Le FNB a versé des frais de gestion au gestionnaire au taux annuel de 0,50 %.

Les frais de gestion pour le FNB sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé les frais de gestion du FNB pour payer les coûts liés à la gestion du portefeuille de placement du FNB, y compris l'analyse des placements, la formulation de recommandations, la prise de décisions quant aux placements, la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente du portefeuille de placement et la prestation d'autres services, et pour payer tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au fonds qui sont décrits en détail dans le prospectus) requis pour l'exploitation du FNB.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2024

#### Autres transactions entre parties liées

Des fonds d'investissement gérés par Mackenzie et ses sociétés affiliées peuvent investir dans le FNB conformément aux objectifs de placement de ces fonds. Au 30 septembre 2024, des fonds gérés par Mackenzie détenaient 49,8 % de la valeur liquidative du FNB et des fonds gérés par Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée détenaient 43,9 % de la valeur liquidative du FNB. Toutes les transactions entre parties liées sont effectuées en fonction du cours du moment. Ces placements peuvent exposer le FNB au risque associé aux opérations importantes, tel qu'il est indiqué dans le prospectus. Mackenzie gère ce risque afin de réduire la possibilité d'incidences négatives sur le FNB ou ses investisseurs au moyen de processus comme le règlement des opérations en nature, le prélèvement de frais de création et/ou de rachat pour les opérations réglées en espèces et la détermination d'heures d'échéance appropriées pour les ordres liés à ces opérations.

Le FNB ne s'est pas fondé sur une approbation, une recommandation positive ou une instruction permanente du comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie à l'égard de toute transaction entre parties liées pendant la période.

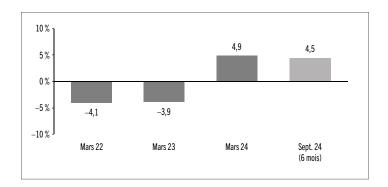
## Rendement passé

L'information sur le rendement du FNB suppose que toutes les distributions faites par le FNB au cours des périodes présentées ont été réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. L'information sur le rendement ne tient pas compte des commissions de courtage ni de l'impôt sur le revenu payables par un investisseur, lesquels viendraient réduire le rendement. Le rendement passé du FNB n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

Si vous détenez ce FNB hors d'un régime enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital qui vous sont versées augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'elles vous soient versées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des parts que vous détenez. Cela diminuerait vos gains en capital ou augmenterait votre perte en capital lors d'une vente subséquente à partir du FNB, assurant ainsi que vous n'êtes pas imposé de nouveau sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

#### Rendements annuels

Le graphique suivant présente le rendement du FNB pour chacune des périodes comptables indiquées. Le graphique indique, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse le dernier jour de chaque période comptable présentée d'un placement effectué le premier jour de chaque période comptable ou à la date d'établissement du FNB (23 septembre 2021), selon le cas.



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2024

# Aperçu du portefeuille au 30 septembre 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	100,6
Obligations	97,2
Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)*	3,4
Contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur)*	· —
Autres éléments d'actif (de passif)	1,2
Options sur devises achetées**	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1,9)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	35,1
Canada	25,1
Royaume-Uni	6,6
Autre	5,2
Allemagne	4,7
Belgique	4,4
Nouvelle-Zélande	4,0
Brésil	3,1
Pologne	2,4 2,3
Chili	2,3
Pays-Bas	1,7
France	1,7
Australie	1,6
Colombie	1,5
Slovénie	1,3
Autres éléments d'actif (de passif)	1,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1,9)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations d'État étrangères	40,7
Obligations de sociétés – Produits industriels	15,4
Obligations de sociétés – Fédérales	10,7
Obligations de sociétés – Services financiers	10,4
Obligations de sociétés – Infrastructure	6,1
Obligations de sociétés – Biens immobiliers	3,6
Obligations de sociétés – Services publics	3,5
Obligations de sociétés – Communications	3,4
Obligations de sociétés – Énergie	3,3
Prêts à terme	2,3
Autres éléments d'actif (de passif)	1,2
Obligations municipales	1,2
Autre	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1,9)

OBLIGATIONS PAR NOTE DE CRÉDIT	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
AAA	16,6
AA	25,1
A	13,1
BBB	15,4
Inférieure à BBB	15,8
Sans note	11,2

- Les valeurs théoriques représentent 3,4 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur) et –8,0 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur).
- \*\* Les valeurs théoriques représentent 4,7 % de la valeur liquidative des options sur devises
- † Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS ACHETEUR	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Émetteur	
Obligations du Royaume-Uni 0,88 % 31-07-2033	5,0
Obligations du Trésor des États-Unis 3,88 % 15-08-2034	3,9
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation 0,13 % 15-02-2052	3,5
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande 4,25 % 15-05-2034	3,3
Banque internationale pour la reconstruction et le développ 0 % 31-03-2027	ement 2,7
Obligations du Trésor des États-Unis 4,38 % 15-05-2034	2,4
Gouvernement de la Pologne 1,13 % 07-08-2026	2,4
Union européenne 0 % 04-10-2030	2,0
Gouvernement de la Belgique 1,25 % 22-04-2033	2,0
Obligations du Trésor des États-Unis 3,88 % 15-08-2033	2,0
Gouvernement de l'Allemagne 2,20 % 15-02-2034	2,0
Banque internationale pour la reconstruction et le développ 5,00 % 22-01-2026	1,7
Banque internationale pour la reconstruction et le développ taux variable 31-07-2033	ement, 1.6
BCE Inc. 2,20 % 29-05-2028	1,5
Gouvernement du Brésil 6,25 % 18-03-2031	1.5
Gouvernement du Chili 4,85 % 22-01-2029	1,5
Gouvernement de la Colombie 8,00 % 14-11-2035	1,5
Virgin Media Bristol LLC, prêt à terme de premier rang, taux variable 06-03-2031	1,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,5
Gouvernement de la France 0,50 % 25-06-2044	1,4
Autodesk Inc. 2,40 % 15-12-2031	1,4
Gouvernement de la Slovénie 0,13 % 01-07-2031	1,3
Ford Motor Co. 3,25 % 12-02-2032	1,3
Hydro One Inc. 4,16 % 27-01-2033	1,3
TerraForm Power Operating LLC 5,00 % 31-01-2028, rache	tables 2027 1,2
Principales positions acheteur en tant que	
pourcentage de la valeur liquidative totale	51,4
LES 25 PRINCIPALES POSITIONS VENDEUR	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Émetteur	<u> </u>
Contrats à terme standardisés sur obligations canadiennes	à 10 ans _
Contrats à terme standardisés sur obligations du Trésor ame	
Contrats à terme standardisés à très long terme sur obligati	
du Trésor américain de CME	
Principales positions vendeur en tant que	

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 30 septembre 2024 en raison des opérations de portefeuille continues du FNB. Les mises à jour trimestrielles des titres sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour le trimestre se terminant le 31 mars, date de clôture de l'exercice du FNB, où elles sont disponibles dans les 90 jours.

pourcentage de la valeur liquidative totale

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2024

#### Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB pour chaque période comptable présentée ci-après. Pour la période pendant laquelle le FNB a été établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement jusqu'à la fin de cette période comptable. La date d'établissement se trouve à la rubrique *Rendement passé*.

#### ACTIF NET PAR TITRE DU FNB (\$)1

Parts en \$ CA (symbole boursier : MGSB)	30 sept. 2024	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022
Actif net, à l'ouverture	17,51	17,41	18,98	20,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :				
Total des produits	0,37	0,77	0,76	0,35
Total des charges	-	(0,01)	_	(0,01)
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,20)	(0,54)	(0,92)	0,15
Profits (pertes) latent(e)s	0,64	0,69	(0,49)	(1,26)
Augmentation (diminution) totale				
attribuable aux activités d'exploitation <sup>2</sup>	0,81	0,91	(0,65)	(0,77)
Distributions:				
Du revenu de placement net				
(sauf les dividendes canadiens)	(0,24)	(0,70)	(0,77)	(0,21)
Des dividendes canadiens	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	(0,14)
Remboursement de capital	(0,01)	(0,03)	-	-
Distributions annuelles totales <sup>3</sup>	(0,25)	(0,73)	(0,77)	(0,35)
Actif net, à la clôture	17,96	17,51	17,41	18,98

- 1) Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture. Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part calculée aux fins de l'évaluation du FNB. Une explication de ces différences, le cas échéant, se trouve dans les Notes annexes.
- L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
- Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du FNB, ou les deux.

## RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Parts en \$ CA (symbole boursier : MGSB)	30 sept. 2024	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022
Valeur liquidative totale				
(en milliers de \$) <sup>1</sup>	194 020	187 252	184 528	192 619
Parts en circulation (en milliers) <sup>1</sup>	10 800	10 700	10 600	10 150
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2</sup>	0,55	0,55	0,53	0,57
Ratio des frais de gestion avant				
renonciations ou absorptions (%)2	0,55	0,55	0,53	0,57
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>3</sup>	-	0,01	0,01	_
Ratio des frais d'opérations avant				
les remboursements (%) <sup>3</sup>	-	0,01	0,01	-
Taux de rotation du portefeuille (%)4	39,90	42,06	52,32	S.O.
Valeur liquidative par part (\$)	17,96	17,50	17,41	18,98
Cours de clôture (\$) <sup>5</sup>	18,00	17,54	17,45	19,00

- 1) Données à la clôture de la période comptable indiquée.
- 2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des charges (exception faite des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille, de l'impôt sur le revenu et des retenues d'impôt) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période, sauf indication contraire. Si le FNB a été établi au cours de la période, le RFG est annualisé depuis la date d'établissement jusqu'à la clôture de la période. Lorsqu'un FNB investit directement dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les RFG présentés pour le FNB comprennent la tranche des RFG de tout autre fonds attribuable à ce placement. Toute distribution de revenu de FNB gérés par le gestionnaire reçue dans le but de compenser des frais payés à l'égard de ces FNB, mais qui ne sont pas considérés comme étant imputés en double aux termes des exigences réglementaires, est traitée à titre de charge ayant fait l'objet d'une renonciation aux fins du RFG. Le gestionnaire peut renoncer aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps sans préavis.
- 3) Le ratio des frais d'opérations (« RFO ») représente le total des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuiælle et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période. Lorsqu'un FNB investit dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les RFO présentés pour le FNB comprennent la tranche des RFO de tout autre fonds attribuable à ce placement. Le gestionnaire peut rembourser le FNB pour certaines commissions de courtage et certains autres coûts de transaction (y compris ceux payables au dépositaire ou à ses agents). Le gestionnaire peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du FNB au cours d'une période est élevé, plus les coûts de négociation payables par le FNB sont élevés au cours de la période et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas indiqué lorsqu'un FNB existe deouis moins de un an.
- 5) Cours de clôture, ou valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, le dernier jour de négociation de la période à la Cboe Canada.